Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-515

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 août 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : **2026-515**
Objet : **Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 400 000 $ pour l'acquisition d'un camion autopompe pour le Service de sécurité incendie**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 27 octobre 2026.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 27 octobre 2026.

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-3050 – Téléc. : 450 427-7331
info@sainte-martine.ca
www.sainte-martine.ca